

PROCÉDURE À SUIVRE PAR ÉTAPE POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION EN MANUTENTION DU PROPANE (MP)

ÉTAPE 1 : INSCRIPTION AU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

En premier lieu, vous devez vous inscrire au programme d'apprentissage en suivant les 3 étapes suivantes :

- ▶ Consulter le **guide du formulaire d'inscription** :
http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Guide-qualif/information_inscription.pdf
- ▶ Remplir le «**Formulaire d'inscription au programme de qualification**»
http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Guide-qualif/form_inscription.pdf
- ▶ Transmettre le formulaire, les documents requis et un **chèque** au montant des [droits exigibles](#) pour l'inscription au programme d'apprentissage à l'adresse suivante :

Centre administratif de la qualification professionnelle

Case postale 100

Victoriaville (Québec) G6P 6S4

Téléphone : 1-866-393-0067 (sans frais)

ÉTAPE 2 : TRANSMISSION DE DOCUMENTS PAR EMPLOI QUÉBEC

Suite à la réception du Formulaire d'inscription et des droits exigibles, ainsi qu'à l'analyse de votre dossier d'inscription, Emploi-Québec vous transmettra :

- une **carte d'apprenti**
- un **guide d'apprentissage**
- la **Démarche de qualification professionnelle** (précisant le nombre d'heures d'apprentissage, la formation professionnelle à suivre et les éléments de qualification à maîtriser)
- le **Suivi de la démarche de qualification professionnelle**

ÉTAPE 3 : TRANSMISSION DE DOCUMENTS À EMPLOI QUÉBEC

Enfin, pour terminer votre démarche de qualification et obtenir votre certificat de qualification en MP, vous devez avoir suivi et réussi le cours obligatoire « **Travail avec le propane - Approvisionnement du produit** » et faire parvenir les documents suivants à l'adresse ci-haut mentionnée :

- a. la fiche « **Suivi de la démarche de qualification professionnelle** » qui doit être remplie pour attester votre maîtrise des éléments de qualification ainsi que le nombre d'heures d'apprentissage effectuées;
- b. une photocopie de l'attestation de réussite du cours « **Travail avec le propane - Approvisionnement du produit** » de l'AQP OU le **certificat de formation de l'ACP / IFP** qui a la même fonction OU une photocopie du **certificat de qualification en Remplissage de bouteilles et de véhicules au propane (RBVP)** d'Emploi Québec si vous l'avez déjà obtenu;
- c. une photocopie de l'attestation de réussite du cours « **Chauffeurs de camions de propane en vrac** » de l'AQP OU le **certificat de formation de l'ACP / IFP** qui a la même fonction;
- d. un chèque au montant des [droits exigibles](#) pour la délivrance d'un certificat de qualification après une exemption de l'examen de qualification.

ÉTAPE 4 : RÉCEPTION DE VOTRE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PAR LA POSTE

Pour plus de détails sur la qualification MP :

http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Guide-qualif/MP_fiche.pdf

**GUIDE ABRÉGÉ POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION
POUR OBTENIR LE CERTIFICAT MP
(Certificat en Manutention du propane)**

Le formulaire doit être rempli par le candidat lui-même et signé à deux endroits. Il doit être rempli lisiblement, en lettres moulées et avec un stylo à l'encre noire de préférence (pas de crayon au plomb).

Si vous désirez que vos informations soient correctement entrées dans le fichier d'Emploi Québec, veuillez apporter une attention particulière à ce qui suit :

Instructions dans l'ordre des cases du formulaire à remplir	
SECTION 1	Renseignements sur le requérant (à remplir au complet)
	Renseignements sur le programme Indiquez ce qui suit :
SECTION 2	Nom du programme : « Certificat en manutention du propane » Code : MP Nature de la demande : cochez la case Inscription à un programme.
SECTION 3	Renseignements sur l'employeur (à remplir au complet)
SECTION 4	Renseignements sur la mobilité géographique du requérant A remplir suivant votre situation
SECTION 5	Renseignements sur la formation et l'expérience du requérant ▶ Sous-section - Formation : Cochez la case OUI, indiquez comme titre des cours que vous avez suivi, «Manutention du propane» et indiquez sur la ligne suivante : « Attestation de réussite de l'AQP (ou certificat de formation de l'ACP/IFP) annexée » ▶ Sous-section - Qualification professionnelle : À la question « Détenez-vous un certificat de qualification ? » Cochez NON. ▶ Sous-section - Attestation d'Emploi : Cochez NON.
SECTION 6	Droits exigibles Indiquez les droits exigibles et cochez la case appropriée, chèque ou mandat-poste. Note : N'oubliez pas de libeller votre chèque à l'ordre du <i>Ministre des Finances du Québec</i> et faites parvenir votre demande au <i>Centre administratif du ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale</i> à Victoriaville. (Adresse au bas du présent document)
SECTION 7	Signature de la personne requérante Inscrire la date et signer à l'endroit prévu
SECTION 8	Autorisation à la communication de renseignements Inscrire la date et signer à l'endroit prévu.

Postez votre formulaire d'inscription avec votre Attestation de réussite de l'AQP (ou certificat de formation de l'ACP/IFP) et votre chèque à l'adresse suivante :

Centre administratif de la qualification professionnelle
Case postale 100
Victoriaville (Québec) G6P 6S4

Vous recevrez votre certificat par la poste.